



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

10^{ème} Réunion du Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC Bangui, du 10 au 12 Octobre 2022.

Communiqué final

Du 10 au 12 octobre 2022, s'est tenue à Bangui en République Centrafricaine, la 10^{ème} réunion du Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC. Cette assise a été organisée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui de la Coopération allemande GIZ sous le financement de l'Union Européenne. Elle avait pour objectifs :

- de présenter les résultats des travaux du 15^{ème} Congrès Forestier Mondial (CFM-15), tenu du 2 au 6 mai 2022 à Séoul en Corée du sud ;
- de présenter les résultats du 17^{ème} Forum des Nations-Unies sur les Forêts (FNUF), tenu du 9 au 13 mai à New-York aux USA ;
- d'améliorer le cadre logique du projet Tropical Timber Trade Facility (TTT) en cours de maturation ;
- d'examiner les textes juridiques en cours d'instruction sur l'interdiction d'exportation de grumes à partir de Janvier 2023 et les règlements adoptés par le parlement européen sur zéro déforestation/diligence raisonnée ;
- de proposer et valider la nouvelle feuille de route du GTGF pour le dernier trimestre 2022 ;
- de formuler des orientations et recommandations en vue de l'amélioration de la Gouvernance forestière en Afrique centrale.

Y ont pris part **en présentiel**, les Directeurs Généraux des Forêts et des Industries des pays et/ou leurs délégués, le représentant de la CEMAC, les Points Focaux FNUF, le personnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC du Gabon et de la RCA, les partenaires techniques et financiers (PPECF/KFW, GIZ), les représentants des syndicats des Exploitants forestiers (FIB/RDC et GFBC/Cameroun), et les délégués des Organisations de la Société Civile, issus des pays suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda et Tchad.

Y ont pris part **en virtuel** à la deuxième journée, cinq représentants du Ministère chinois en charge des Forêts, deux consultants GIZ en charge d'élaborer le cadre logique avancé et la proposition du projet TTT.

La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par trois interventions : le mot de bienvenue du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC Monsieur **Hervé Martial MAIDOU** ; ensuite l'allocution de SEM **Raymond MBITIKON**, CO-Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), et enfin celle de l'Inspecteur central en matière de Chasse et Pêche Monsieur **Jean Nestor LOPERE** représentant de SEM, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la RCA.

Le bureau mis en place a été constitué de la manière suivante :

1. Président : Monsieur **Anicet NGOMIN** de la République du Cameroun
2. Vice-Président : Monsieur **Pacifique ININHAZWE** de la République du Burundi
3. Rapporteur Général : Monsieur **Faustin TOKATE KAMENGE** de la République Démocratique du Congo
4. Rapporteur Adjoint : Madame **ZOUGOULOU YENA** de la République du Tchad
5. Modérateur : Monsieur **Damas MOKPIDIE**, Expert en gouvernance Forestière de la COMIFAC.

Les travaux se sont poursuivis par l'adoption de l'agenda qui s'articulait autour de sept (7) sessions.

Les présentations et échanges qui ont suivi ont permis de formuler les recommandations suivantes :

A l'endroit des pays membres

- inscrire dans les budgets nationaux la prise en charge des experts en vue de la préparation et de la participation aux fora internationaux ;
- insister sur la qualité des experts dans le choix et la composition des délégations en fonction des thématiques, en vue d'assurer une participation efficace aux fora internationaux;
- soutenir et renforcer le positionnement de la COMIFAC en tant qu'instance technique et mandataire des états pour qu'elle soit efficace et joue pleinement son rôle.

A l'endroit de la COMIFAC

- inscrire dans l'agenda de chaque réunion du GTGF l'état des lieux de mise en œuvre des recommandations et résolutions de la précédente session ;

- assurer un appui aux pays pour une bonne participation aux fora internationaux ;
- mettre à contribution le secteur privé pour la mobilisation des fonds en faveur de la gestion durable des forêts ;
- s'assurer de la transmission du document de projet TTT aux pays membres ;
- s'assurer de l'implication des experts de la COMIFAC dans la réflexion et le montage du projet TTT à travers une taskforce ;
- préparer et soumettre aux Ministres en charge des Forêts et Environnement, une note de position au sujet de la réglementation pour lutter contre la déforestation importée.

A l'endroit de la CEMAC

- prendre en compte le rapport d'étude de faisabilité pour une meilleure mise en œuvre de la décision d'interdiction de grumes d'ici janvier 2023;
- présenter une feuille de route sur le plan politique et technique intégrant toutes les étapes à suivre d'ici janvier 2023 ;
- intégrer des dispositions transitoires dans les projets des textes proposés par la CEMAC ;
- prendre en compte le commerce des bois de la RDC vers les autres zones hors CEMAC ;
- mettre en place une base de données technologiques (informations brevets d'invention) aux fins d'industrialisation du secteur forestier.

A l'endroit du secteur privé

- apporter un appui multiforme aux pays et à la COMIFAC sur les activités liées à leur cadre d'intervention.

Au terme des travaux, les participants ont exprimé leur gratitude à l'endroit du Gouvernement de la République Centrafricaine et à la GIZ pour les commodités ayant contribué à la réussite desdits travaux.

Fait à Bangui, le 12 octobre 2022

Les participants.